

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 673 Société : Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : SOIFI AB DIAHLIDate de naissance : 1947Adresse : 27 ALLY de long ANFATél. : 0661 39 36 24 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant 11 mois

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p style="text-align: center;"> L'INSTITUT DU PETIT Dr KACOUTAR MOULAYE Biologie Médicale Av. M. Silemni Rés. Lalla Khadidja Casablanca Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 26 12 98 </p>	15/11/15	B/B00	1767,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

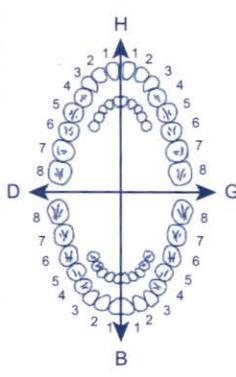
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040
I.F. : 40530035
CNSS : 7700447
ICE : 001649183000006
INPE : 093060473

Casablanca le 15 novembre 2019 Mr SEBTI ABDELALI

FACTURE N°	4207
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine Micros -----	B	80	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Hémoglobine HBA1C -----	B	100	
MDRD (Estimation de la fonction rénale -----	B	30	
Transaminases -----	B	100	
CPK (Créatine phosphokinase) SR -----	B	100	
Profil lipidique 3 -----	B	150	
Ionogramme sanguin (avec bicarbonates) -----	B	160	
TSH us -----	B	250	
PSA total -----	B	300	Total : B 1300

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	1 767,00 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Sept Cent Soixante Sept Dirhams

LABORATOIRE DU PHARE
Dr. Kaoutar M. Sijelmassi
Biologiste Médical
Av. M. Sijelmassi Résidence Lalla Khaddouj
Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 86



Dr Kaoutar MOUMILE

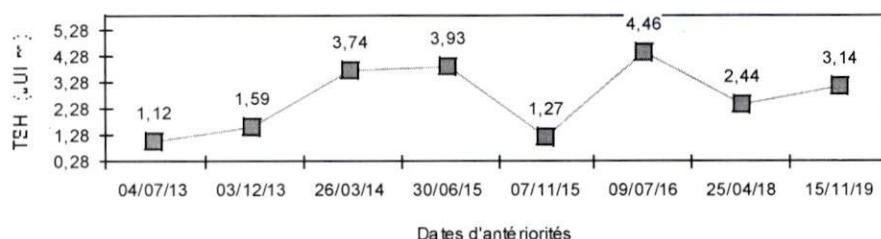
Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 15/11/19
Edition du : 15/11/19
Dr HAJAR GUENNOUI LAHBABI

Mr SEBTI ABDELALI
Né (e) le : 15/09/1943
Référence : 19K175

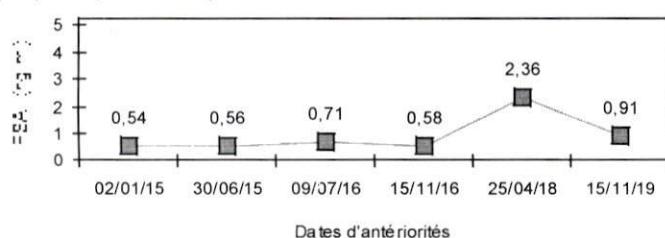
Hormonologie

	Normales	Antériorités
TSH ultra sensible (TSH us) ----- : (FIA, Vidas, Biomérieux)	3,14 μUI/ml	0,4 - 4 2,44



Immuno sérologie

P.S.A total ----- : (FIA, Vidas, Biomérieux)	0,91 ng/ml	< 4 2,36
-------------------------------------------------	------------	----------



L'LABORATOIRE DU PHARE
Dr Kaoutar MOUMILE
Biogiste Médicale
Av. M Sijelmassi R�e, Lalla Khaddouj
Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 06

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE



مختبر
التحاليلات الطبية
المنار

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biologiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 15/11/19

Edition du : 15/11/19

Dr HAJAR GUENNOUI LAHBABI

Mr SEBTI ABDELALI

Né (e) le : 15/09/1943

Référence : 19K175

EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE

			Normales	Antériorités
			<u>22/03/2019</u>	
Triglycérides----- (GPO / PAP , Cobas c111, Roche)	Soit :	1,95 * g/l 2,23 mmol/l	< 1,5	2,25
Aspect du serum -----		Limpide		
Cholestérol total ----- (CHOD / POD, Cobas c111, Roche)	Soit :	1,36 g/l 3,51 mmol/l	< 2	1,66
Cholestérol HDL ----- (directe, enzymatique, Cobas c111, Roche)	Soit :	0,34 * g/l 0,88 mmol/l	> 0,4	0,31
Cholestérol LDL ----- (Formule de Friedwald)	Soit :	0,63 g/l 1,62 mmol/l		0,90
<i>Résultat du C-LDL ininterprétable pour des triglycérides > 4mmol/l.</i>				

La concentration de C-LDL est à interpréter en fonction du niveau de risque CV (HAS, février 2017)

Niveau de risque CV	: faible	Modéré	Elevé	Très élevé
Valeur souhaitable LDLémie:	<1,9	<1,3	<1,0	<0,70

IONOGRAMME SANGUIN

			25/04/2018	
Sodium ----- (Photométrie à flamme)	137	mEq/l	135 - 148	137
Potassium ----- (Photométrie à flamme)	4,1	mEq/l	3,5 - 5,3	3,9
Chlore ----- (Colorimétrie)	102	mEq/l	95 - 108	98
Bicarbonates ----- (Enzymatique, BS-240, Mindray)	23	mmol/l	22 - 29	
Calcium ----- (NM-BAPTA, Cobas c111, Roche)	94,4	mg/l	86 - 102	92,0
	Soit :	2,4 mmol/l		
<u>22/12/2016</u>				
Phosphore ----- (Molybdate, Cobas c111, Roche)	34	mg/l	25 - 45	25
	Soit :	1,09 mmol/l		
<u>25/04/2018</u>				
Protéines totales ----- (Biuret)			60 - 83	65

LABORATOIRE DU PHARE
Dr Kaoutar MOUMILE
Biologiste Médicale
Av. M. Sijelmassi Rte. Lalla Khaddouj
Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 26 32 86

**LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES
DU PHARE**



**مختبر
التحاليلات الطبية
المنار**

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 15/11/19

Edition du : 15/11/19

Dr HAJAR GUENNOUI LAHBABI

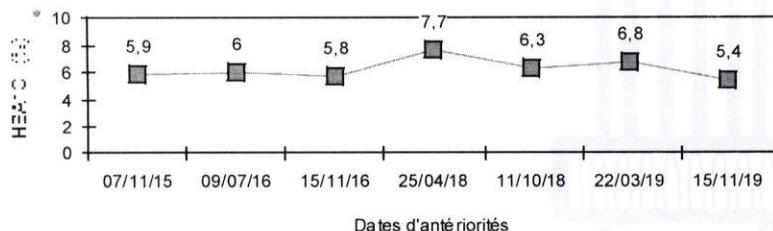
Mr SEBTI ABDELALI

Né (e) le : 15/09/1943

Référence : 19K175

Normales Antériorités

Hémoglobine glyquée A1c -----: 5,4 % 6,8
(Immunoturbidimétrie, Cobas c111, Roche)
(Cible thérapeutique : HbA1c à 7 %)



Créatinine sérique ----- : 10,9 mg/l 5 - 13 11/10/2018
(Jaffé, Cobas c111, Roche) Soit : 96 µmol/l 14,9

Débit de filtration glomérulaire estimé----- : 70 ml/mn/1,73 m² > 60
(Formule MDRD)

Transaminase SGOT / ASAT ----- : 15 UI/l < 40 22/03/2019
(IFCC, 37°C, Cobas c111, Roche)
Transaminase SGPT / ALAT ----- : 16 UI/l < 41 18
(IFCC, 37°C, Cobas c111, Roche)

Créatine Phosphokinase (C P K) ----- : 38 UI/l 24 - 195 25/04/2018
(IFCC, 37°C)

Dr Kaoutar MOUMILE
Biogiste Médicale
Av. M Sijelmassi Rés. Lalla Khaddouj
Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 26 32 86



Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 15/11/19

Edition du : 15/11/19

Dr HAJAR GUENNOUI LAHBABI

Mr SEBTI ABDELALI

Né (e) le : 15/09/1943

Référence : 19K175

Hématologie

NUMERATION GLOBULAIRE

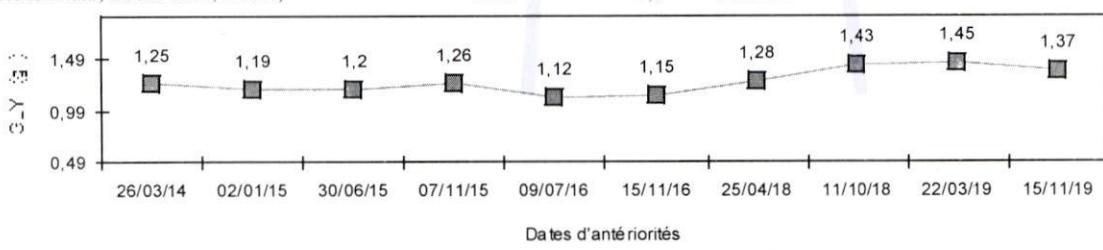
(XP800, Sysmex)

			Normales (Homme Adulte)	Antériorités
				<u>11/10/2018</u>
HEMATIES ----- :	5,32	M/mm ³	4,1 - 6	5,04
Hémoglobine ----- :	14,4	g/100 ml	14 - 17	14,2
Hématocrite ----- :	44	%	40 - 50	42
Volume globulaire VGM ----- :	82	μ3	80 - 95	83
Charge TGMH ----- :	27	pg	27 - 32	28
Concentration CCMH ----- :	33	g/100 ml	31 - 37	34
LEUCOCYTES ----- :	8 300	/mm ³	3500 - 10000	7900
Neutrophiles ----- :	66	%	2000 - 7500	5214
Eosinophiles ----- :	2	%	< 500	158
Basophiles ----- :	0	%	< 100	0
Lymphocytes ----- :	27	%	1500 - 4000	2054
Monocytes ----- :	5	%	< 1000	474
PLAQUETTES ----- :	247 000	/mm ³	130000 - 400000	280000

Biochimie

			Normales	Antériorités
				<u>22/03/2019</u>

Glycémie à jeun ----- :	1,37 * g/l	0,7 - 1,1	1,45
(Hexokinase, Cobas c111, Roche)	Soit : 7,6 mmol/l		



LABORATOIRE DU PHARE
Dr Kaoutar MOUMILE
Biogiste Médicale
Av. M. Sijelmassi Rba, Lalla Khaddouj

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Tél. : 05 22 20 32 36 - Fax : 05 22 20 32 86

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, Bourgogne, Casablanca - Tél. : 05 22 20 32 36 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma